

Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) Devenez secouriste en santé mentale !

Contexte

Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours physiques traditionnels. Ils constituent l'aide qui peut être apportée par toute personne non spécialiste à quelqu'un qui développe un problème de santé mentale, connaît l'aggravation d'un état ou une crise liée à un problème de santé mentale. Les premiers secours sont nécessaires jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ce programme citoyen est ouvert à tous, soignants et non soignants.

Objectifs

- **Acquérir** des connaissances concernant les troubles et crises en santé mentale
- **Maitriser** un plan d'action
- **Développer** des compétences relationnelles
- **Informé**r, renseigner sur les ressources disponibles
- **Apporter** un soutien initial aux personnes présentant des troubles de santé mentale

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

01/03/2025

Programme

JOUR 1 :

Troubles psychiques

- définition et état des lieux
- interventions

Premiers Secours en Santé Mentale

- pourquoi PSSM ?
- plan d'action

Dépression

- signes et symptômes
- interventions

Plan d'action PSSM pour la dépression

- pensées et intentions suicidaires
- dépression

Troubles anxieux

- signes et symptômes
- interventions

JOUR 2 :

Plan d'action PSSM pour les troubles anxieux

- attaques de panique
- après un événement traumatique
- troubles anxieux

Troubles psychotiques

- signes et symptômes
- interventions

Plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques

- crise psychotique sévère
- troubles psychotiques

Troubles liés à l'utilisation de substances

- signes et symptômes
- interventions

Plan d'action PSSM pour les troubles liés à l'utilisation de substances

- intoxication à la substance
- conduites agressives
- urgences médicales
- trouble lié à l'utilisation de substances

Public**Tout agent hospitalier, soignant ou non soignant****Exercice****2024****Code de formation****AFR 1.13****Nature****AFR****Organisé par****Groupement UNAFAM / SMF / INFIPP****Durée****14 heures****Typologie****Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**